



reconnaissance travailleur handicapé

Par **aeiou**, le **24/06/2010** à **14:05**

bonjour,

Reconnu travailleur handicapé et appuyé par le médecin du travail, je ne parviens pas à obtenir l'affectation à l'autre poste fortement préférable dont je maîtrise parfaitement le fonctionnement.

La polyvalence me permet d'y être affecté pour remplacement des congés ou jours de repos.

La carte de position debout m'a été refusée et je n'en comprends pas la raison.

Je suppose que tous ces refus repose sur le fait que je m'accroche à ne pas avoir d'arrêts de travail.

Je me bourre de médicaments pour tenir le coup, séances de kiné, orthèses, cures thermales. Toutes mes articulations sont fragiles et de ce fait, je me demande si je peux classer mon état dans la catégories des maladies professionnelles.

La physiothérapie semble être une solution à ma pathologie au dire de mon kinésithérapeute.

Ce n'est pas remboursé par la sécurité sociale mais éviterait la médication. Sinon une guérison, un soulagement semble certain.

Quels autres organismes d'ois-je contacté pour l'obtention du poste plus approprié à ma condition?

Vous remercie par avance de m'aider dans mes démarches, salutations.